

Département du Val-de-Marne

Arrondissement de Nogent-sur-Marne

Nombre de membres composant

le Conseil d'Administration 17

Membres en exercice 17

Présent.e.s ou représenté.e.s
à la séance 12

Excusé.e.s ou absent.e.s
à la séance 5

Délibération n°04-2026-02-17

Affectation des résultats de fonctionnement
et d'investissement de l'exercice 2025
Budget principal

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

CCAS COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

EXTRAIT DU REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 17 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 17 février à dix-huit heures, les membres composant le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqué.e.s le 4 février, se sont réuni.e.s exceptionnellement au Centre Social Joséphine Baker 15 Bis, Rue Jean Macé à Fontenay-sous-Bois, sous la présidence de **Madame Anne KLOPP, Vice-présidente du CCAS**.

ETAIENT PRESENT.E.S : Anne KLOPP – Loïc DAMIANI – Samuel MULLER – Stéphanie MICHEL – Nacera LARABI – Françoise BARRUEL – Evelyne HOURRIER – Bernard LEGER – Bernard THOREAU – Bernard MANNEVILLE – Claude CHAFIQ

REPRESENTE.E.S : Chantal CAZALS ayant donné procuration à Mme Anne KLOPP

EXCUSE.E.S / ABSENT.E.S : Jean-Philippe GAUTRAIS – Anne-Marie MAFFRE – Christophe MATHIEU – Fatou CAMARA – Martial AUDIN

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2311-1, L.2311-5 alinéa 1 et L.2312-1 et suivants,

VU le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

VU la délibération n° 01-2026-02-17 relative à l'approbation du compte de gestion 2025,

VU la délibération n° 02-2026-02-17 relative à l'adoption du compte administratif 2025 du budget principal,

VU l'instruction budgétaire M57,

CONSIDERANT la nécessité de statuer sur l'affectation des résultats de fonctionnement et d'investissement, du Budget principal de l'exercice 2025,

DECIDE A L'UNANIMITE :

D'affecter les résultats de fonctionnement et d'investissement 2025 au budget 2026 comme suit :

Résultat de fonctionnement :

Pour mémoire, excédent antérieur reporté :	359 161.01 €
Résultat de l'exercice 2025 :	-5 593.35 €
Excédent cumulé - compte 002 : excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créateur)	353 567.66 €

Résultats d'investissement :

Pour mémoire, excédent antérieur reporté :	35 767.77 €
Résultat de l'exercice 2025 :	15 821.57 €
Excédent au 31/12/2025 reporté comme suit : - compte 001 : excédent d'investissement reporté (report à nouveau créateur)	51 589.34 €

Transmission électronique en

Préfecture du Val-de-Marne

le

Publication

le

Notification

le

Certifié exécutoire

Le Président
Pour le Président et par délégation
La Vice-Présidente

POUR EXTRAIT CONFORME



Mme Anne KLOPP
Vice-Présidente

